

Liberté Égalité Fraternité



Cession de bail à titre gracieux d'un terrain pour fermage appartenant à l'OMP.

Conseil d'administration du 7 novembre 2022

Délibération 2022/11/CA-029

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L331-1 à L331-11, R331-1 à R331-7 et L411-35;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la cession de bail de fermage à titre gracieux de deux parcelles cadastrales D 0052 et D 0054 situées sur la commune de Campistrous.

Toulouse, le 7 novembre 2022 Le Président,

Jean-Marc BROTO

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 33

Nombre de voix favorables : 33 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Université Toulouse III - Paul Sabatier 118 route de Narbonne 31062 Toulouse cedex 9 www.univ-tlse3.fr